

REVUE ÉTRANGÈRE

ANGLÈTERRE.

Lord John Russell a présenté dans la Chambre des Lords une motion demandant que l'Angleterre se retire de la Convention de Genève, si les États-Unis ne déclarent pas catégoriquement qu'ils abandonnent complètement les dommages indirects. Semblable motion a été faite dans la Chambre des Communes.

FRANCE.

Rouher, d'Audiffret-Pasquier, Gambetta.

La passe-d'armes émouvante qui a eu lieu entre ces trois hommes continue d'être commentée par la presse française. Quelques citations donneront l'idée de cette lutte passionnée. M. Rouher, comme on sait, avait pris la parole après le premier discours de M. d'Audiffret-Pasquier sur les fraudes commises dans les contrats de l'armée. Il avait cherché à justifier l'empire et à faire retomber surtout la responsabilité des désastres de la France sur les hommes du 4 septembre, c'est-à-dire ceux qui avaient renversé l'empire après Sedan.

M. d'Audiffret-Pasquier répliqua pour dire que l'empire cherchait en vain à rejeter la responsabilité des désastres de la France. Après avoir démontré par les lettres et dépêches des généraux de l'armée, qu'on avait manqué de vivres et de munitions dans les circonstances les plus graves, il ajouta :

Quand je fais ce triste résumé, messieurs, je ne puis m'empêcher de me souvenir d'un article du *Journal officiel* en date du 10 août, dans lequel on disait que la France était prête, grâce à la sollicitude montrée depuis quatre ans par l'Empereur pour le perfectionnement de notre armement militaire.

Je me reporte aussi au discours prononcé par M. le président du Sénat devant l'Empereur, après la déclaration de guerre. (Applaudissements à gauche.) Ici, c'est M. Rouher que je puis opposer à lui-même ! Ah ! je ne sais si vous avez relu ces paroles pendant votre exil, au moment où l'ennemi foula le sol de notre patrie, au moment où nos chaumières brûlaient, où nos enfants tombaient sur les champs de batailles... Elles vous auraient sans doute inspiré de cuisants remords. Dans tous les cas, votre responsabilité commence (Très bien ! très bien !)

Ah ! vous vous étiez imaginé qu'il suffirait de vous rejeter sur les décrets de la Providence ! Ce n'est pas assez ! Et quel que soit votre sang-froid pour aborder de telles questions avec un cœur léger, je vous dis : "Vare, legiones redde ! Rendez-nous la gloire de nos pères ; rendez-nous nos provinces perdues !" (Applaudissements.)

Résumons-nous. Il y a une leçon à tirer de tout cela. C'est que quand un peuple abdique ses libertés, quand il ne regarde plus les affaires publiques comme les siennes propres, quand le bourgeois se retire chez lui en disant qu'il ne veut plus s'occuper de politique, quand tout le monde se jette dans les bras d'un homme providentiel, d'un sauveur, alors les mœurs s'en vont avec les libertés, les générations spontanées d'un despotisme ne viennent que sur des terres putrides.

Dans ce livre immortel où M. Thiers a su ne pas se laisser éblouir par la gloire de son héros au point de lui sacrifier la vérité et la liberté, il a dit à la dernière page "qu'un peuple doit apprendre à ne pas se donner à un homme !" Et si l'on a pu s'exprimer ainsi quand on avait Napoléon 1er devant les yeux, comment ne pas le dire à plus juste titre devant la honte que nous a donnée le règne de Napoléon III ? (Vifs applaudissements à gauche.)

Et maintenant, messieurs, ajoute l'orateur, avant de descendre de la tribune, je veux adresser une prière à Dieu, qui tient entre ses mains le sort de la France, c'est qu'il lui épargne le dernier degré des humiliations : voir confier encore ses destinées aux mains qui l'ont si mal servie. (Applaudissements à gauche.) Un grand nombre de députés vont féliciter M. d'Audiffret-Pasquier.

M. Rouher se lève. Il n'est plus au temps où chacune de ses paroles était considérée comme un oracle. On l'écoute, mais avec un certain dédain qui se manifeste souvent par des interruptions peu agréables. Il dit qu'il ne craint pas de porter la responsabilité des contrats faits sous l'empire, mais qu'il ne peut accepter aucune solidarité dans les fautes commises par les adversaires de l'empire, il tire à bout portant sur Gambetta. L'un des députés l'ayant interrompu pour lui demander si de ce qu'il disait il fallait conclure que la France était pour la guerre, en 1870. M. Rouher répond ainsi :

M. Rouher.—L'interrompue a raison. La véritable question est là. Etions-nous prêts à faire la guerre ? Eh bien ! messieurs, permettez-moi d'aborder ce sujet sans être interrompu. Je suis décidé à discuter la question ; mais comment voulez-vous le faire aujourd'hui, sans documents officiels. C'est un grand problème dans lequel des responsabilités de toute nature peuvent être engagées. (Bruit.)

Je ne reculerai pas. Me croyez-vous donc assez pauvre de cœur et d'esprit pour ne pas avoir partagé toutes les douleurs de la patrie ? (Interruptions à gauche.) Vous pouvez avoir pour moi des paroles cruelles, vous pouvez rejeter sur moi la responsabilité de tout ce qui s'est accompli, mais au moins ne me refusez pas ce témoignage que, dans ma vie publique, j'ai toujours été dévoué profondément aux intérêts de mon pays. J'ai pu commettre des erreurs ; mais j'ai toujours été loyal et sincère ! (Interruption violente à gauche.—Protestation à droite.)

On parle de responsabilité ! Eh bien, quand les faits attaqués se sont produits, j'étais dans la retraite, je n'ai participé à aucun degré aux événements accomplis ! (Bruit.) Je ne les ai connus et appréciés que comme tous les autres citoyens... j'étais en dehors des affaires de mon pays quand la guerre a été déclarée. (Interruption à gauche.) Et cependant, je ne veux pas désertir le débat ! Je l'accepte et je demande que, depuis le 17 juillet 1870, jour de la déclaration de guerre, jusqu'au jour de la signature de la paix, toutes les responsabilités soient soumises au jugement de l'Assemblée. (Vif mouvement.)

Je demande que cette grande enquête soit livrée à la publicité et soumise au jugement de l'opinion.

Tous, nous nous rendrons à cette barre, tous nous acceptons la responsabilité de nos actes et nous courberons la tête sous le verdict. Vous serez des juges impartiaux, messieurs, et c'est pour cela que vous ne voudrez pas que je me présente

devant vous pour cette grande lutte sans armes, sans documents. (Bruit.)

Encore un mot de réponse à mon contradicteur. Il a parlé du langage tenu à l'empereur par le président du Sénat après que la guerre était déclarée et que les notifications d'usage avaient été faites à l'ennemi. Oui, à cette heure, j'ai déclaré ma confiance dans la guerre, dans la victoire, dans le courage de nos soldats.

Ce langage a été tenu par d'autres encore. M. Gambetta, dans des circonstances plus douloureuses, disait qu'on chasserait l'étranger de notre territoire, et il avait raison de tenir ce langage ! M. Thiers lui-même n'a pas reculé devant une telle manifestation ; il disait, dans un juste sentiment de patriotisme : "Si la Prusse vient à Paris, elle se brisera devant des murailles invincibles." (Agitation.)

Je n'ai pas tenu d'autre langage. On a toujours raison, dans de pareils moments, de s'adresser à une nation et de dire aux citoyens : *Sursum corda !* Ne me reprochez donc pas mes paroles.

Et maintenant que faut-il répondre encore à ce dernier trait lancé contre moi ? M. d'Audiffret-Pasquier a dit un jour que pendant vingt-deux ans, il avait haï l'empire ! Après cette déclaration, veut-il donc que je le prenne encore pour juge de ma vie politique. Il n'accepterait pas cette mission ; il ne se sentirait pas impartial. (Très bien.)—Murmures à gauche.)

Quant à moi, que l'on continue à me frapper. (Interruption violente à gauche.) Le moment viendra peut-être où les explications seront plus faciles et plus libres. Nouvelle interruption.) Et quand ces débats nouveaux s'ouvriront, je ne failirai ni à mes devoirs, ni à mes convictions.

Une longue agitation succède à ce discours.

M. Gambetta sent le besoin de défendre le gouvernement de la défense nationale. Il ne nie pas que des erreurs ont été commises, mais il cherche à les justifier par la gravité des circonstances. Il est véhément, emporté, plus qu'on ne l'est dans une Chambre française. Ses adversaires lui reprochent d'avoir déshonoré la tribune, ce jour là, et quelques-uns de ses amis même trouvent qu'il a manqué de forme. Cependant son discours a eu un grand succès parmi les membres de la gauche. Dans ce pays où on est accoutumé à entendre nos hommes publics se dire des choses peu aimables, les paroles de M. Gambetta vù surtout les circonstances où elles ont été dites ne paraissent pas aussi choquantes.

Voici ces paroles par lesquelles il a terminé son discours :

M. Gambetta ne répudie rien de ce qui a été fait ; il avoue même avoir, dans la fièvre de son patriotisme, menacé le colonel Toumas de le faire fusiller. Il fallait des armes, tous les moyens étaient bons ! M. Gambetta prend la responsabilité de tous ses actes devant le pays, puis il s'écrie : "On peut tromper la France mais on ne l'abat pas."

M. de Gavardie adresse quelques mots.

M. Gambetta.—Je ne vous accorde pas la parole. (Exclamations à droite.—Cris : Pas de dictature !)

M. le président.—C'est M. le président qui accorde la parole.

M. Gambetta explique ses paroles qui signifient qu'il ne répond pas à l'interruption...

Je répète que sauf ces deux marchés tous les autres marchés nous ont été légués par l'administration impériale.

Sauf ces deux cas, M. Freycinet et les délégués à la guerre ne sont jamais intervenus.

Lorsque j'ai pu constater l'activité de la commission d'armement, je lui ai réservé les opérations, et ainsi ont cessé les folles enchères.

A chacun sa responsabilité, comme l'a dit M. Rouher. Oui, a vous la responsabilité des marchés que vous avez conclus au moment où vous méditez la fuite et la livraison du pays (Bruit.)

Où vous aviez les armes, et alors pourquoi ces marchés précipités ? (Applaudissements à gauche.)

Où vous ne les aviez pas, et si vous ne les aviez pas, vous étiez des traîtres. (Applaudissements à gauche.)

Votre exil qu'est qu'une lâche désertion. Il y a un sénateur, M. Bonjean, qui a fait son devoir ; il est resté à Paris. Il a été odieusement assassiné. Quant à vous, vous couriez derrière la voiture de votre maître. (Applaudissements à gauche.)

Quoique vous fussiez, vous n'échapperez pas à la responsabilité qui vous incombe. Le Mexique vous poursuit. La justice d'en haut a déjà frappé Morny, Brillant, Maximilien, Jecker. Elle tient Bazaine. [Se tournant vers M. Rouher.] Elle vous attend. (Applaudissements et rires.)

NOUVELLES.

M. John Smith vient d'être nommé Surintendant des Pilotes pour le port de Québec et le bas du fleuve, à la place de M. Gourdeau qui a résigné.

Il est rumeur, dit le *Journal de Québec*, que M. Tremblay, député de Chicoutimi, va abandonner un de ses deux mandats en faveur de M. Barry, qui, dit-on, est très populaire dans ce comté.

M. Ernest Stein, d'Arthabaskaville, fils de M. A. Stein employé au bureau de l'émigration est mort subitement, à Québec, lundi, au moment où il s'embarquait dans une chaloupe. On attribue cette mort à une congestion de poumons.

James Gordon Bennett, rédacteur propriétaire du *Herald* de New-York, est mort. Les États-Unis perdent en lui un de leurs hommes les plus distingués et le journalisme un de ses plus vaillants joueurs.

On assure que le colonel Gray va laisser Ottawa prochainement pour se rendre à Manitoba comme l'un des juges de cette province, créés dernièrement par un acte de Sir John A. MacDonald que le parlement canadien a adopté.

A une convention tenue à Philadelphie par les adversaires de Greeley, Grant fut désigné à l'unanimité pour être élevé de nouveau à la présidence. et pour la vice présidence, on nomma Henry Wilson, ci-devant gouverneur du Massachusetts, et actuellement membre du Sénat.

Le traité de Washington semble perdu. Dans le traité supplémentaire, les Américains ont mis des conditions que l'Angleterre ne peut approuver. Sous ces circonstances, Lord Granville a proposé d'ajourner à plus tard encore la conférence de Genève, afin de donner aux deux nations le temps de s'exprimer et de s'entendre.

Un chroniqueur écrit dans la *Gazette de Joliette* :

Hier cinq avocats se trouvaient autour d'une table, et parlaient procédure. Tout à coup, l'un deux s'arrête, et s'écrie :

"Étrange coïncidence ! Nous sommes ici cinq candidats." En effet la réunion était presque parlementaire. On remarquait là, M. Baby, candidat pour Joliette, M. Jetté, candidat pour Montréal-Est ou l'Assomption ; M. Prévost, pour les Deux-Montagnes ; M. Bélanger, pour le comté de Laval, et—the last but not the least—pour le comté de l'Assomption, M. Alex. Archambault.

Mercredi a eu lieu à l'église St. Roch, le mariage de M. L. Naz. Levasseur, rédacteur de l'*Événement*, et Mlle Marie-Anne-Phédora Venner, deuxième fille de Wm. Venner, écrivain.

Mercredi, à Québec, à la Chapelle de l'Archevêché, avait lieu le mariage de M. Eugène Hamel, fondateur de la maison Hamel et Frères, avec Mademoiselle Octavie Côté, fille aînée de M. Augustin Côté, éditeur du *Journal de Québec*.

UNE JEUNE FILLE SCALPÉE.—Un horrible accident est arrivé vendredi dernier, à cinq heures de l'après-midi, dans les ateliers de M. M. Ames, Millard et Cie., fabricants de chaussures, rue St. Pierre.

Une jeune fille âgée de 18 ans, du nom d'Adèle Gauthier, fille de Charles Gauthier, cordonnier, ouvrière de la manufacture, traversait vivement l'atelier pour répondre à l'appel d'une de ses compagnes, lorsque sa longue chevelure quelle portait sur le cou, dérangée par le vent, fut prise dans une roue à engrenages et avant qu'elle ait eu le temps de pousser un cri, fut complètement détachée du cuir chevelu.

La pauvre enfant tomba évanouie sur le sol, ses camarades l'entourèrent, mais en voyant ce crâne sanglant, elles furent saisies d'un tel effroi, que pas une d'elles n'osa l'approcher.

On envoya cependant chercher le Dr. Craik, qui donna les premiers soins à la blessée, et la fit transporter au domicile de sa famille.

La jeune fille est encore bien souffrante, mais on espère guérison.

LA MADONE DE MEYER.

C'est un tableau allemand, l'un des chefs-d'œuvre de l'exhibition Holbein, qui vient d'avoir lieu à Dresde. La madone est représentée avec un enfant malade dans les bras. Le bourgmestre est à genoux à côté d'elle, les mains tendues. Près de lui aussi est son fils tenant dans ses bras l'enfant Jésus. De l'autre côté on voit l'épouse défunte du bourgmestre Meyer, dont la figure apparaît à peine à travers un voile épais.

LES FOUILLES.

Le forum Romain où s'agitaient les destinées du monde, théâtre et témoin de tant de gloire ; on le découvre aujourd'hui sous 25 à 30 pieds sous terre. C'est une précieuse découverte qui remplit de joie tous les esprits curieux.

LE BÉBÉ.

C'est une peinture à couleur d'eau par M. Robson. Les effets de lumière et la transparence obtenus par ce procédé sont remarquables.

COMMENT VIT LE PAPE ?

Pie IX est tempérant, prend ses repas régulièrement, se lève de bonne heure, et prend beaucoup d'exercice. Il se lève à cinq heures, à neuf heures il déjeune et boit une tasse de café ou de chocolat. Il travaille ensuite jusqu'à deux heures, puis il dîne. Après ce repas, il cause. Sur la fin du jour il collationne. Ses dépenses culinaires ne dépassent pas quatre chelins par jour.

Les jours d'abstinence, ses repas consistent en une soupe aux légumes, un plat de macaroni, apprêtés dans l'huile d'olive, deux poissons, des fèves, du pain, du fromage et trois pommes.

La longévité et la bonne santé dont jouit le pape, sont en partie dues à ce régime sain et réglé.

En Russie, le jour de Pâques est un jour d'embrassades. La pratique est générale entre amis, et entre maîtres et serviteurs. Le dimanche de Pâques, l'empereur embrasse sur les deux joues, tous les dignitaires de sa cour, qui sont très nombreux. Dans les autres classes de la société russe, on s'aborde, ce jour là, en disant : "Le Christ est né !" Celui que l'on aborde, répond : "Vraiment, il est né ?"

Et l'on s'embrasse par trois fois de suite. Puis on se présente réciproquement des œufs qui sont dorés ou peints et enjolivés de dessins de toutes sortes.

Les amoureux timides profitent de cette occasion pour prendre un baiser qu'ils n'oseraient pas solliciter en d'autres temps.

DÉCHIREMENTS DOMESTIQUES.

La société française vient d'être mise en émoi par trois déchirements domestiques.

Une femme du meilleur monde, Mme Dubourg, surprise dans l'écart de ses devoirs, est tuée sur place par le mari outragé.

Mme E. de Girardin, une baronne, est traînée sur la sellette judiciaire et convaincue de pareille inconduite avec aggravation de progéniture illégale.

Enfin, un jeune noble de Bretagne, M. de K..... tue son frère sous l'empire d'une passion déréglée pour une soubrette au service de la maison.

Ces trois drames presque simultanés de la vie intime dévoilent un état social attristant mais qui existe plus ou moins visiblement partout, en Amérique comme en Europe. Dans un siècle où les croyances cèdent la place aux grossiers instincts du matérialisme, où la conscience est livrée au dérèglement de l'égoïsme du moi-souverain, aux orgueils du moi-Dieu, et aux appétits du moi-bête, il n'y a pas à s'étonner de ces dissolutions.

Pourquoi donc es-tu toujours en désaccord avec ta femme ? demandait un monsieur à son ami.—Eh ? mon cher, c'est que nous nous entendons parfaitement ; nous avons la même idée tous deux : je veux être le maître de la maison, et elle aussi !